# **AJ/38**

# COMMISSARIAT GÉNÉRAL AUX QUESTIONS JUIVES (C.G.Q.J.) ET SERVICE DE RESTITUTION DES BIENS DES VICTIMES DES LOIS ET MESURES DE SPOLIATION

Intitulé: COMMISSARIAT GENERAL AUX QUESTIONS JUIVES (C.G.Q.J.) ET SERVICE DE RESTITUTION DES BIENS DES VICTIMES DES LOIS ET MESURES DE SPOLIATION.

Niveau de classement : sous-série du cadre de classement.

Dates extrêmes: 1940-1955.

Importance matérielle: 805 m.l. (6464 articles).

Conditions d'accès: librement communicable sauf quelques dossiers de personnel du C.G.Q.J. (art. L.213-2 du

Code du patrimoine.

## Noms des producteurs :

Commissariat général aux questions juives (C.G.Q.J.)

- Service de restitution des biens des victimes des lois et mesures de spoliation
- Union générale des Israélites de France (U.G.I.F.)
- Bonvallet, contrôleur général adjoint du S.C.A.P.
- Office des biens et intérêts privés (O.B.I.P.).

## Histoire des producteurs :

Le fonds est essentiellement constitué des archives du Commissariat général aux questions juives et de celles du Service de restitution des biens des victimes des lois et mesures de spoliation, deux institutions qui se sont succédé dans le temps, la seconde reprenant les papiers de la première.

Le Commissariat général aux questions juives (C.G.Q.J.) fut créé par la loi du 23 mars 1941. Il était chargé de préparer et proposer au chef de l'État toutes les mesures législatives concernant les Juifs, de fixer les dates de liquidation des biens juifs, de désigner les administrateurs séquestres et de contrôler leur activité. La direction de l'aryanisation économique (D.A.E.) avait, à elle seule, plus d'importance que tous les autres services du Commissariat. Elle était chargée de l'exécution des mesures économiques prises contre les Juifs et englobait le Service du contrôle des administrateurs provisoires (S.C.A.P.).

L'autre service prédominant était la Police des questions juives (P.Q.J.), devenue par la suite section d'enquête et de contrôle (S.E.C.), dont le rôle était la recherche des infractions au statut des Juifs.

Le C.G.Q.J. a été officiellement fermé fin août 1944, ses biens ont été mis sous séquestre et le séquestre confié au ministère des Finances.

Le service de restitution des biens des victimes des lois et mesures de spoliation fut créé le 1<sup>er</sup> janvier 1945 par la direction du blocus du ministère des Finances. Le service était dirigé par le professeur Terroine, professeur d'université et ancien résistant. Il était chargé de mettre en œuvre les nouvelles dispositions réglementaires concernant la restitution des biens spoliés à leurs propriétaires ou ayants droit et le remboursement des prélèvements exercés sur les personnes spoliées.

L'organisation du service reprenait celle de la direction de l'aryanisation économique du C.G.Q.J. en sections et délégations régionales.

**L'Union générale des Israélites de France (U.G.I.F.)** fut créé par la loi du 29 novembre 1941. Sa mission était « d'assurer la représentation des Juifs auprès des pouvoirs publics, notamment pour les questions d'assistance, de prévoyance et de reclassement social », toutes les autres associations juives ayant été dissoutes.

**L'Office des biens et intérêts privés (O.B.I.P.)**, organisme créé en 1919 pour sauvegarder les biens des ressortissants français à l'étranger, fut chargé, par l'ordonnance du 13 décembre 1944, de « recenser et restituer l'ensemble des biens spoliés en France par les occupants et transportés hors du territoire national ». L'office fut placé sous l'autorité conjointe du ministère des Affaires étrangères et du ministère des Finances.

**Bonvallet**, qui travailla à l'O.B.I.P., fut inspecteur principal de l'Enregistrement, contrôleur général adjoint du S.C.A.P. et conseiller financier près la Chancellerie en service au Parquet de la Seine.

#### Histoire de la conservation :

Les archives du Commissariat général aux questions juives ont été reprises par le Service de restitution, qui dépendait du ministère des Finances. Ce ministère a effectué en 1948 un premier versement, les documents versés alors ont été cotés AJ/38/1 à 1140. D'autres versements ont eu lieu en 1955, 1966, 1994 et 2001. Les dossiers de personnel du C.G.Q.J. ont été versés en 1998.

#### Présentation du contenu :

Dans la sous-série AJ/38 sont conservés d'une part des dossiers généraux émanant des différents services du CGQJ et du Service de restitution, et d'autre part des dossiers individuels, dont les dossiers d'aryanisation, qui représentent plus des deux tiers de l'ensemble. Enfin, de nombreux fichiers originaux, produits par le CGQJ et le service de restitution, permettent la recherche des dossiers.

Les dossiers généraux sont classés par service producteur (CGQJ, Service de restitution). Signalons particulièrement dans les dossiers du service de la législation et du contentieux du CGQJ les projets de lois, la mise au point et l'application du statut des juifs, dans les dossiers de la direction du statut des personnes et dans ceux de la PQJ des dossiers individuels de juifs, des rapports d'enquêtes, etc..., dans les archives des services administratifs et financiers, les dossiers du personnel du CGQJ. Enfin les dossiers généraux de la direction de l'aryanisation économique, classés par section, renseignent sur les nominations et émoluments des administrateurs provisoires.

Les dossiers individuels: la plus grande partie des dossiers de la sous-série AJ/38 est constituée des dossiers individuels, essentiellement les dossiers d'aryanisation et les dossiers des administrateurs provisoires. On trouve dans les quelque 62000 dossiers d'aryanisation des documents émanant des deux services, le CGQJ ayant ouvert le dossier, le service de restitution l'ayant clos. Chaque dossier correspond en principe à un bien. Les dossiers sont classés en 2 parties: Paris et l'ancien département de la Seine, d'une part, et la province, d'autre part. Les dossiers d'aryanisation de la Seine sont classés selon les sections économiques (I à VIII), ceux de province par zone (nord et sud) puis par département. Le volume des dossiers peut varier, selon l'importance du bien, entre quelques feuillets et un, voire plusieurs cartons d'archives.

Les fichiers: les plus importants sont ceux de l'aryanisation économique. Ceux des départements sont classés pour la zone nord par département, et pour la zone sud, par direction régionale, comme les dossiers auxquels ils renvoient.

Instruments de recherche: Voir l'État des inventaires.

#### Sources complémentaires :

## - autre(s) partie(s) du même fonds :

Centre de documentation juive contemporaine (C.D.J.C.), 17, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris. (Consulter J. Billig, *Le Commissariat général aux questions juives (1941-1944)*, Paris, Éditions du Centre, 1955-1960, 3 volumes).

#### - archives d'autres producteurs en relation :

#### Archives nationales, Paris:

- 3W (Haute cour de justice, procès de Vallat, Darquier de Pellepoix, Du Paty de Clam)
- Z/6 (cour de justice de la Seine, dossiers d'instruction de procès contre de nombreux responsables du CGQJ),
- AJ/40 Archives allemandes
- F/1a Ministère de l'intérieur

#### - F/7 Police

Archives municipales de Lyon : Fonds Xavier Vallat

Ministère des Affaires étrangères : Archives de la Commission de récupération artistique

Caisse des dépôts et consignations : Dossiers individuels de consignations

Sources complémentaires sur le plan documentaire :

Archives nationales, Paris:

- 2 AG Papiers du chef de l'Etat français

Archives départementales : Archives des préfectures ; Fonds judiciaires pour les restitutions

#### Sources de la notice :

- Les Archives nationales. État général des fonds, publié sous la direction de Jean Favier, directeur général des Archives de France (tome V)
- Guide des recherches dans les archives des spoliations et des restitutions, Mission d'étude sur la spoliation des juifs de France, Caroline Piketty, Christophe Dubois et Fabrice Launay, Paris, La documentation française, 2000.
- Introduction de l'inventaire méthodique détaillé de AJ/38/1 à AJ/38/6422 par M-Th. Chabord et Jean Pouëssel, Paris, Archives nationales, 1998.

Date de la notice : 2011

Auteurs de la notice : Monique Leblois-Péchon (Jean Pouëssel)

## Commissariat général aux Questions Juives (C.G.Q.J.)

AJ/38/1 et 2. Organisation du Commissariat. 1941-1945.

AJ/38/3 à 70. Cabinet. 1940-1944.

AJ/38/71 à 108. Service de liaison. 1941-1944.

AJ/38/109 à 113. Direction du contrôle de l'Union générale des Israélites de France (U.G.I.F.). 1941-

1944

AJ/38/114 à 130. Service de la législation et du contentieux. 1940-1944.

AJ/38/131 à 134. Service de l'inspection générale. 1941-1944. AJ/38/135 à 194. Direction du statut des personnes. 1940-1944.

135 à 145. Correspondance. 146 à 149. Documentation.

150 et 151. Demandes de dérogation. 152 à 194. Dossiers individuels.

AJ/38/195 et 196. Services administratifs et financiers. 1941-1944.

AJ/38/197 à 319. Police des questions juives (P.Q.J.) et Section d'enquête et de contrôle (S.E.C.).

1940-1944.

197 à 229. Paris. 230 à 244. Vichy.

245 à 252. Clermont-Ferrand.

253 à 280. Limoges.281 à 288. Lyon.289. Marseille, Nice.290 à 292. Montpellier.

293. Poitiers.

294 à 319. Toulouse.

AJ/38/320. Direction de la propagande. 1941-1944.

AJ/38/321 à 1108. Service du contrôle des administrateurs provisoires (S.C.A.P.) et Direction de

l'aryanisation économique (D.A.E.). 1940-1944.

321 à 982. Paris.

321 à 616. Organisation, correspondance, service, services généraux, listes, service juridique, statistiques, service de l'inspection, service du fichier.

617 à 656. Section I A: textiles (confections, lingerie, chemiserie).

657 à 679. Section I B : tissus, fourrures.

680 à 691. Section I C: mode, marchands forains.

692 à 707. Section I D : textiles (bonneterie).

708 à 715. Section II A : cuirs et peaux.

716 et 717. Section II B : cinéma, théâtre.

718 à 723. Section III : produits chimiques, mines et carburants, imprimerie, papeterie.

724. Section IV : commerce de détail.

725 à 780. Section V A : finances.

781 à 839. Section V B : immeubles.

840. Section V  $\ensuremath{C}$  : banques et bourses. Section V  $\ensuremath{D}$  : immeubles.

 $841\ \grave{a}\ 861.$  Section VI : antiquités, objets d'art, ameublement.

 $862\ \grave{a}\ 885.$  Section VII : industries mécaniques et électriques.

886 à 899. Section VIII : alimentation, hôtellerie, bazars.

900 à 982. Section IX : départements.

983 à 1025. Vichy.

1026 et 1027. Clermont-Ferrand.

1028 à 1052. Limoges.

1053 à 1070. Lyon.

1071 à 1100. Toulouse et subdivisions de Pau et Montpellier.

1101 à 1108. Directions régionales de la zone nord : Nancy, Poitiers, Rouen.

#### **Papiers Bonvallet**

AJ/38/1109 à 1133. Correspondance. 1945-1948.

## Service de Restitution des biens des victimes des lois et mesures de spoliation

AJ/38/1134 à 1140. Service de restitution des biens spoliés. 1944-1948.

1134. Notes, correspondance, documentation. 1945-1946.

1135 à 1140. Délégations régionales de Limoges, Montpellier, Toulouse.

## Commissariat général aux Questions Juives (C.G.Q.J.)

AJ/38/1141 à 1158. Archives se rapportant aux fonds précédents (complément).

1141. Direction du contrôle de l'U.G.I.F. 1942-1944.

1142. Divers. 1941-1944.

1143 à 1151. Service de la législation et du contentieux. 1940-1943.

1152 à 1154. P.Q.J. et S.E.C. : régions de Dijon, Marseille et Paris. 1941-1944.

1155 et 1156. S.C.A.P. et D.A.E. 1941-1944.

1157. Dossier sur le département d'Eure-et-Loir. 1940-1944.

1158. Statut des personnes : documentation. 1940-1945.

AJ/38/1159 et 1160. *Cotes vacantes.* 

AJ/38/1161 à 1327. Aryanisation économique : fichiers.

1161 à 1191. Fichier alphabétique des entreprises du département de la Seine.

1192 à 1222. Fichier topographique des entreprises du département de la Seine.

1223 à 1231. Fichier topographique des immeubles du département de la Seine.

1232. Fichier alphabétique des entreprises de la section II B, des sociétés civiles immobilières et des administrateurs provisoires des sociétés civiles immobilières du département de la Seine.

1233 à 1238. Fichier alphabétique de la section V B.

1239 à 1241. Fichier alphabétique de la section V D.

1242 à 1245. Fichier alphabétique des sociétés civiles immobilières et de la Section VII.

1246 et 1247. Fichier numérique de la section VIII.

1248 à 1261. Fichier général des biens de la section IX (zone nord).

1262 à 1267. Fichier des entreprises de province (zone nord).

1268 à 1273. Fichier des immeubles de province (zone nord).

1274 à 1276. Fichier alphabétique des commissaires aux comptes pour la France entière.

1277 à 1287. Fichier alphabétique des entreprises de la zone nord.

1288 à 1298. Fichier alphabétique des administrateurs provisoires de la zone nord.

1299. Fichier numérique des biens restitués du département de la Seine.

1300 à 1306. Fichier alphabétique pour la restitution du mobilier dans le département de la Seine.

1307 à 13.9. Idem. Seine-et-Oise.

1310. Idem. Seine-et-Marne.

1311 à 1315. Fichier numérique des entreprises de la zone nord.

1316 à 1318. Fichier alphabétique des entreprises de la zone sud.

1319 à 1321. Fichier alphabétique des administrateurs provisoires de la zone sud.

1322 à 1326. Fichier alphabétique des entreprises dans les délégations de la zone sud : Limoges, Nice, Marseille, Toulouse, Lyon.

1327. Fichier des plaintes.

AJ/38/1328 à 3332. Aryanisation économique : dossiers individuels, zone nord.

1328 à 3200. Paris et département de la Seine.

1328 à 1508. Section I A: textiles (confections, lingerie, chemiserie).

1509 à 1729. Section I B: tissus, fourrures.

1730 à 1906. Section I C: mode, marchands forains.

1107 à 2042. Section I D : textiles (bonneterie).

2043 à 2262. Section II A : cuirs et peaux.

2263 à 2295. Section II B : cinéma, théâtre.

2296 à 2395. Section III : produits chimiques, mines et carburants, imprimerie, papeterie.

2396 à 2714. Section V B: immeubles.

2715 à 2793. Section V C : banques et bourses.

2794 à 2896. Section VI: antiquités, objets d'art, ameublement.

2897 à 3045. Section VII : industries mécaniques et électriques.

3046 à 3200. Section VIII : alimentation, hôtellerie, bazars.

3201 à 3203. Départements de Seine-et-Oise et Seine-et-Marne.

3204 à 3332. Département de Seine-et-Oise.

AJ/38/3333 à 3625. Régions de Lyon et Clermont-Ferrand.

3333 à 3565. Aryanisation économique : dossiers individuels.

3566 à 3594. Direction régionale de Clermont-Ferrand.

3595 à 3625. Direction régionale de Lyon.

## Service de Restitution des biens des victimes des lois et mesures de spoliation

AJ/38/3626 à 3636. Direction régionale de Lyon

# Commissariat général aux Questions Juives (C.G.Q.J.)

AJ/38/3637 à 3815. Région de Marseille.

3637 à 3799. Aryanisation économique : dossiers individuels.

3800 à 3815. Direction régionale de Marseille.

# Service de Restitution des biens des victimes des lois et mesures de spoliation

AJ/38/3816 à 3835. Direction régionale de Marseille.

## Commissariat général aux Questions Juives (C.G.Q.J.)

AJ/38/3836 à 3991. Région de Nice.

3836 à 3943. Aryanisation économique : dossiers individuels.

3944 à 3991. Direction régionale de Nice.

# Service de Restitution des biens des victimes des lois et mesures de spoliation

AJ/38/3992 à 4000. Délégation régionale de Nice.

## Commissariat général aux Questions Juives (C.G.Q.J.)

AJ/38/4001 à 4294. Région de Toulouse : aryanisation économique.

4001 à 4069. Dossiers tenus par la Direction de l'Aryanisation économique.

4070 à 4294. Dossiers classés par département.

4070 à 4094. Haute-Garonne.

4095. Ariège.

4096 à 4102. Aude.

4103 et 4104. Aveyron.

4105 et 4106. Gers.

4107 à 4180. Gironde.

4181 à 4199. Hérault.

4200 à 4204. Landes.

4205. Lot.

4206 à 4216. Lot-et-Garonne.

```
4272 à 4279. Hautes-Pyrénées.
                                   4280 à 4286. Pyrénées-Orientales.
                                   4287 à 4292. Tarn.
                                   4293 et 4294. Tarn-et-Garonne.
AJ/38/4295 à 4414.
                              Région de Limoges : aryanisation économique.
                              4295 à 4350. Dossiers tenus par la Direction de l'Aryanisation économique.
                              4351 à 4414. Dossiers classés par département.
                                   4351. Cantal.
                                   4352 à 4357. Charente.
                                   4358 à 4367. Charente-Maritime.
                                   4368 à 4371. Corrèze.
                                   4372. Creuse.
                                   4373 à 4380. Dordogne.
                                   4381 à 4385. Indre.
                                   4386 à 4388. Vendée.
                                   4389 à 4393. Vienne.
                                   4394 à 4414. Haute-Vienne.
AJ/38/4415 à 4661.
                              Aryanisation économique : dossiers individuels, zone nord (suite).
                              4415 à 4427. Aisne.
                              4428 à 4437. Ardennes.
                              4438 à 4462. Aube.
                              4463 à 4477. Calvados.
                              4478 à 4484. Cher.
                              4485 à 4498. Côte d'Or.
                              4499 à 4504. Côtes-du-Nord.
                              4505 à 4544. Doubs.
                              4545 à 4552. Eure.
                              4553 à 4558. Eure-et-Loir.
                              4559 et 4560. Finistère.
                              4561 à 4564. Ille-et-Vilaine.
                              4565 à 4581. Indre-et-Loire.
                              4582 à 4586. Jura.
                              4587 à 4592. Loir-et-Cher.
                              4593 à 4601. Loire-Inférieure.
                              4602 à 4611. Loiret.
                              4612 à 4619. Maine-et-Loire.
                              4620 à 4624. Manche.
                              4625 à 4661. Marne.
AJ/38/4662 à 4666.
                              Direction régionale de Châlons-sur-Marne. 1940-1944.
AJ/38/4667 à 5170.
                              Aryanisation économique : dossiers individuels, zone nord (suite).
                              4667 à 4678. Haute-Marne.
                              4679. Mayenne.
                              4680 à 4765. Meurthe-et-Moselle.
                              4766 à 4784. Meuse.
                              4785 à 4789. Morbihan.
                              4790 à 4793. Nièvre.
                              4794 à 4876. Nord.
                              4877 à 4906. Oise.
                              4907 à 4914. Orne.
                              4915 à 4936. Pas-de-Calais.
                              4937 à 4949. Haute-Saône.
                              4950 à 4958. Saône-et-Loire.
                              4959 et 4960. Sarthe.
```

4216 (suite). Lozère.

4217 à 4271. Basses-Pyrénées.

4961 à 5021. Seine-Inférieure. 5022 à 5055. Seine-et-Marne. 5056 à 5059. Deux-Sèvres. 5060 à 5087. Somme. 5088 à 5135. Vosges.

5148 à 5170. Territoire de Belfort.

AJ/38/5171 à 5553. Administrateurs provisoires : dossiers individuels.

5136 à 5147. Yonne.

5171 à 5431. Département de la Seine.5432 à 5470. Zone nord (sauf Seine).5471 à 5485. Région de Limoges.5486 à 5504. Région de Lyon.

5505 à 5510. Région de Clermont-Ferrand.
5511 à 5540. Régions de Marseille et Nice.
5541 à 5551. Régions de Toulouse et Montpellier.
5552 et 5553. Administrateurs provisoires étrangers.

AJ/38/5554 à 5562. Commissaires aux comptes : dossiers individuels.

5554 à 5560. Zone nord. 5561 et 5562. Zone sud.

AJ/38/5563 à 5567. Affaires contrôlées par les commissaires aux comptes : dossiers réglés par le

Service de restitution selon la loi du 16 juin 1948.

AJ/38/5568 à 5725. Affaires contrôlées par les commissaires aux comptes : dossiers individuels.

5568 à 5704. Zone nord. 5705 à 5722. Zone sud.

5723 à 5725. Banques et sociétés financières.

AJ/38/5726 à 5752. Service juridique et contentieux : dossiers d'aryanisation économique soumis au

Service juridique.

AJ/38/5753 à 5757. Aryanisation économique : dossiers d' « affaires non suivies ».

AJ/38/5758 à 5769. Aryanisation économique : dossiers tenus par les autorités allemandes.

AJ/38/5770 à 5808. Union générale des Israélites de France (U.G.I.F.): comptes rendus de réunions,

personnel, agence comptable. 1941-1944.

AJ/38/5809. Service de la législation et du contentieux : notes, correspondance, documentation.

1940-1944.

AJ/38/5810 à 5812. Aryanisation économique : dossiers individuels divers, Seine (sections I C et VII),

Gironde.

AJ/38/5813 et 5814. Administrateurs provisoires : dossier individuel de l'administrateur provisoire

Belot de Viset.

AJ/38/5815 à 5819. Direction régionale de Bordeaux. 1941-1944.

AJ/38/5820 à 5823. Direction régionale de Dijon. 1942-1944.

AJ/38/5824. Direction régionale de Limoges : police des questions juives (P.Q.J.) et Section

d'enquête et de contrôle (S.E.C.). 1942-1944.

AJ/38/5825 à 5850. Direction régionale de Marseille. 1941-1944.

AJ/38/5851. Aryanisation économique : dossiers individuels tenus par la Préfecture du Pas-de-

Calais.

### Service de Restitution des biens des victimes des lois et mesures de spoliation

AJ/38/5852 à 5876. Correspondance. 1944-1959.

AJ/38/5877 à 5881. Délégations régionales de Marseille, Nancy, Nice, Toulouse : fonctionnement,

correspondances. 1944-1948.

AJ/38/5882 à 5927. Biens spoliés. 1944-1949.

5882 à 5889. Listes de spoliés, correspondances.

5890 à 5908. Déclarations de biens spoliés : dossiers classés par ordre numérique.

5909 à 5927. Lettres de spoliés adressées au Service de Restitution au sujet de leurs biens.

AJ/38/5928. Etat des sommes déposées par les notaires parisiens et de province à la Caisse des

dépôts et consignations, en exécution de l'ordonnance du 2 février 1945.

AJ/38/5929 à 5960. Biens mobiliers : restitution du mobilier.

5929 à 5936. Documentation, listes, inventaires, correspondances, procès-verbaux de

restitution. 1945-1952.

5937 à 5939. Livres et bibliothèques. 1944-1949.5940. Récupération artistique. 1945-1948.5941 à 5960. Restitution des pianos.1944-1952.

AJ/38/5961 et 5962. Biens spoliés : décharges après récupération de biens, listes d'affaires ou de biens

non revendiqués. 1947-1952.

AJ/38/5963 à 5966. Documentation, plaintes, notes de service. 1941-1950.

AJ/38/5967. Centre de documentation juive contemporaine (C.D.J.C.). 1951.

AJ/38/5968 à 5987. Acquéreurs de biens juifs.

5968. Questionnaires aux acquéreurs et lettres aux spoliés. 1945-1948.

5969 à 5978. Fichier des acquéreurs.

5979 à 5987. Dossiers de déclarations d'acquisition de biens juifs.

AJ/38/5988 à 6246. Lois sur les remboursements.

5988. Textes législatifs, organisation, personnel, statistiques. 1949-1954. 5989 à 6131. Remboursement de biens spoliés (loi du 16 juin 1948).

5989 à 6021. Fichier alphabétique.

6022 à 6131. Dossiers.

6132 à 6246. Remboursement des prélèvements de l'ennemi (loi du 23 avril 1949).

6132 à 6141. Fichiers. 6142 à 6246. Dossiers.

## **Papiers Bonvallet**

AJ/38/6247 à 6254. Service du contrôle des administrateurs provisoires (S.C.A.P.): organisation,

fonctionnement, comptabilité. 1940-1948.

AJ/38/6255 à 6271. Administrateurs provisoires.

6255 à 6268. Documentation, listes, fichiers, statistiques, plaintes, référés. 1941-1949.

6269. Cote vacante.

6270 et 6271. Etablissement Naroditzki-Pharmacie du Globe: dossiers d'aryanisation

économique, pièces de comptabilité. 1941-1944.

AJ/38/6272. Service de la comptabilité. 1943-1948.

AJ/38/6273. Pièces de comptabilité de diverses entreprises.

### Office des biens et intérêts privés (O.B.I.P.)

AJ/38/6274. Paiement des dommages de guerre après la Première guerre mondiale. 1918-1935.

AJ/38/6275. Service des liquidations de biens séquestrés. 1920-1935.

AJ/38/6276. Service du contrôle financier des liquidations de biens séquestrés. 1920-1937.

## Commissariat général aux Questions Juives (C.G.Q.J.)

AJ/38/6277 à 6352. Personnel du Commissariat.

6277 à 6351 : dossiers individuels.

6352 : registres de feuilles de personnel. 1941-1944.

AJ/38/6353. Dossiers individuels d'administrateurs provisoires des régions de Marseille et Nice

(de Foul à Fr).

AJ/38/6354. Aryanisation économique : dossiers produits par le service de surveillance des

biens juifs de la Chambre de commerce de Besançon. 1941-1944.

# Service de Restitution des biens des victimes des lois et mesures de spoliation

AJ/38/6355. Restitution des pianos : procès-verbaux de restitution, lettres S et T. 1945-1948.

## Commissariat général aux Questions Juives (C.G.Q.J.)

AJ/38/6356 à 6359. Aryanisation économique : fichiers des sections I A, I B, I C et VI (département de

la Seine).

# **Papiers Bonvallet**

AJ/38/6360. Fichier alphabétique de plaintes contre les administrateurs provisoires.

# Service de Restitution des biens des victimes des lois et mesures de spoliation

AJ/38/6361. Fichier numérique des biens restitués du département de la Seine (suite).

## Commissariat général aux Questions Juives (C.G.Q.J.)

AJ/38/6362. Fichier topographique des immeubles du département de la Seine.

## Service de Restitution des biens des victimes des lois et mesures de spoliation

AJ/38/6363 à 6368. Remboursement de biens spoliés (loi du 16 juin 1948) : fichier numérique. AJ/38/6369 à 6379. Fichier alphabétique des spoliés, conformément à l'ordonnance du 21 avril 1945.

AJ/38/6380 à 6382. Fichier alphabétique de pianos, par marque et nom de propriétaire.

## Commissariat général aux Questions Juives (C.G.Q.J.)

AJ/38/6383 à 6404. Union générale des Israélites de France (U.G.I.F.) : comptabilité. 1941-1944.

## Service de Restitution des biens des victimes des lois et mesures de spoliation

AJ/38/6405 et 6406. Correspondance : enregistrement du courrier. 1944-1950.

AJ/38/6407 et 6408. Plaintes relatives aux administrateurs provisoires : enregistrement. 1944-1948.

AJ/38/6409. Restitution de mobilier : enregistrement des visites de spoliés, litiges, suivi de

communications de dossiers. 1945-1955.

#### **Papiers Bonvallet**

AJ/38/6410 à 6413. S.C.A.P.: comptabilité, procès-verbaux de ventes d'immeubles par soumission.

1941-1952.

AJ/38/6414 et 6415. Aryanisation économique : répertoires.

AJ/38/6416 et 6417. Correspondance: enregistrement du courrier. 1941-1944.

AJ/38/6418. Aryanisation économique : répertoire des entreprises aryanisées (Paris et

département de la Seine), enregistrement du courrier. 1941-1947.

AJ/38/6419. Etablissement Naroditzki-Pharmacie du Globe : pièces de comptabilité.

#### Commissariat général aux Questions Juives (C.G.Q.J.)

AJ/38/6420 et 6421. Direction régionale de Nice : enregistrement de rapports d'enquêtes de la S.E.C.,

enregistrement du courrier, suivi des dossiers d'aryanisation économique.

AJ/38/6422. Répertoire du personnel de la P.Q.J.-S.E.C. (zone nord), répertoire des arrestations

(Paris et Seine). 1941-1944.

## Service de Restitution des biens des victimes des lois et mesures de spoliation

AJ/38/6423. Restitution du mobilier : correspondances des préfectures avec le Service de

Restitution. 1945-1948.

AJ/38/6424 à 6436. Particuliers spoliés ayant fait l'objet d'une restitution : procès verbaux de

restitution, attestation de témoins et inventaires.

AJ/38/6437 à 6452. Déclarations de biens spoliés : dossiers classés par ordre numérique (suite).

# **Papiers Bonvallet**

AJ/38/6453. Comptabilité du S.C.A.P.: registres. 1940-1945.

## Commissariat général aux Questions Juives (C.G.Q.J.)

AJ/38/6454 Direction régionale de Nice : rapports d'enquêtes de la P.Q.J.-S.E.C. 1943-1944.

AJ/38/6455. Aryanisation économique : actions et parts déposées dans des banques de province

(section V C).

AJ/38/6456 à 6460. Documents épars, retrouvés mal classés au gré du microfilmage du fonds

d'archives.

## Service de Restitution des biens des victimes des lois et mesures de spoliation

AJ/38/6461. Documents épars, retrouvés mal classés au gré du microfilmage du fonds

d'archives.

### **Papiers Bonvallet**

AJ/38/6462. Documents épars, retrouvés mal classés au gré du microfilmage du fonds

d'archives.

### Service de Restitution des biens des victimes des lois et mesures de spoliation

AJ/38/6463. Enregistrement des visites des spoliés pour reconnaissance et restitution de

mobilier. 9 octobre 1945-16 janvier 1946.

### Commissariat général aux Questions Juives (C.G.Q.J.)

AJ/38/6464. Commissaires aux comptes : fiches et documents épars, retrouvés mal classés au

gré du microfilmage du fonds d'archives.